

L'administration de Terme continua l'œuvre progressive de ses prédécesseurs, œuvre plus lente que celle d'aujourd'hui, mais plus paternelle et plus attentive à sauvegarder les intérêts des particuliers et ceux de la caisse municipale. Les idées d'alors n'étaient pas celles du temps présent, et l'on peut se rappeler qu'en 1846 ou 47, un des hommes les plus estimés pour la capacité et la probité, M. Louis Pons, membre du conseil municipal, faisait entendre des paroles d'économie et de prévoyance, à l'occasion, je crois, de l'emprunt d'un million, voté pour l'achèvement de la rue Centrale. Les journaux et le conseil municipal discutaient, approuvaient, ou formulaient de l'opposition, et il n'eut pas été possible de démolir une partie de la ville, en la labourant avec la rapide locomotive du *sic volo, sic jubeo*. Je ne me permets pas de blâmer, je raconte et je m'abrite sous la protection des paroles impériales, extraites du discours prononcé le 16 février 1857, à l'ouverture du Corps législatif : « La civilisation, quoiqu'elle ait pour but l'amélioration « du plus grand nombre, marche, *il faut le reconnaître,* « comme une armée. Ses victoires ne s'obtiennent pas « sans sacrifices et sans *victimes.* » Il s'ensuit que la ruine accompagne ce qu'on est convenu d'appeler le progrès, et, *il faut le reconnaître,* l'ancienne liberté du régime parlementaire eût permis aux *victimes* de pousser

*sulaires, déposés aux archives de la mairie de Lyon, et le tout forme une brochure in-8° de 51 pages.*